

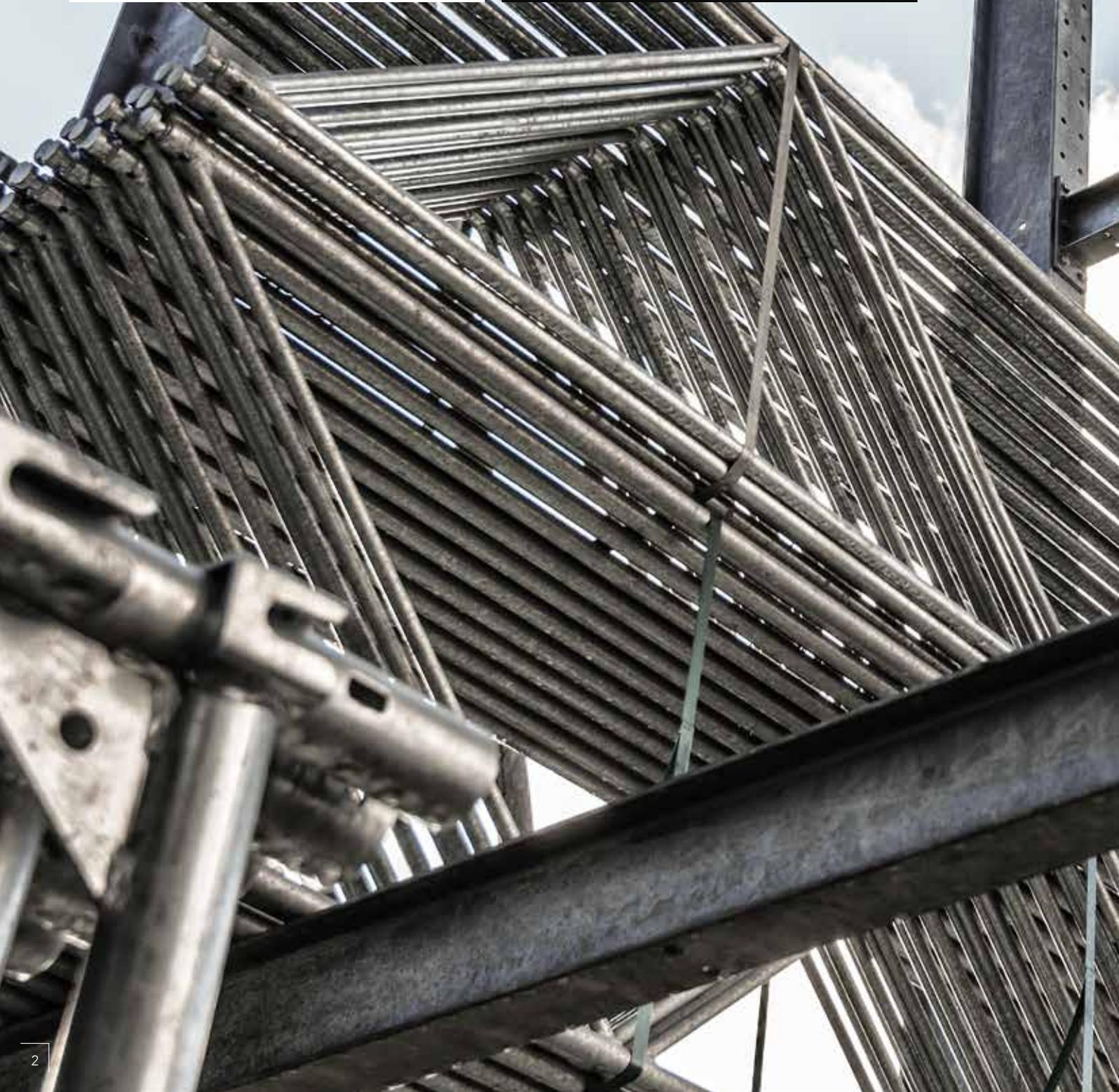
Tobler[®]
Échafaudage. Coffrage.



MATO B

Accessoires de construc-
tion.

Systèmes de rayonnages et accessoires de construction.





La rentabilité commence lors du stockage.

Outre une large offre de systèmes de rayonnages, la gamme MATO B comprend toute notre gamme d'accessoires de construction. Les pièces mères et gabarits, les palettes et les conteneurs grillagés, mais également des dévaloirs à gravats pratiques en font partie.

Nous planifions et réalisons votre système de stockage.

En tant que fabricant de systèmes d'échafaudage, nous savons comment utiliser un espace de stockage coûteux de la manière la plus économique et comment monter des systèmes de rayonnages adaptés. La construction métallique professionnelle n'est pas une notion étrangère pour nous!

Nous planifions, construisons et montons pour nos clients des halls à rayonnages à crémaillère sur mesure et prenons également la responsabilité des calculs statiques.

Une offre de prestations qui répond à tous les souhaits.

Notre objectif est de vous proposer, au-delà de systèmes d'échafaudages excellents, un service intégral parfait. Nous entendons par satisfaction du client bien plus que l'exécution correcte et dans les temps de votre commande. Notre ambition est d'être votre partenaire compétent autour de toutes les questions et les prestations relatives à la construction d'échafaudages professionnelle.

Recherche et développement

Nous entendons réinventer la roue chaque jour pour rester performants. Stationnement est synonyme de régression. Ceci s'applique également dans notre branche. C'est pourquoi nous investissons beaucoup de temps, d'argent et d'énergie dans la recherche de nouvelles technologies et dans le perfectionnement de systèmes existants. Nos solutions ont pour but de vous aider non seulement aujourd'hui, mais également de vous garantir à l'avenir le plus gros profit possible ainsi qu'une sécurité optimale!

Solutions spécifiques au client

Un autre atout réside dans le développement de produits spécifiques au client. Des constructeurs, staticiens et dessinateurs expérimentés élaborent en étroite collaboration avec vous également volontiers des solutions individuelles.

Service d'assainissement et de réparation complet

Nous disposons d'une expérience de longue date dans l'assainissement et la rénovation de systèmes d'échafaudages courants. Différents facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de décider s'il vaut la peine de réparer un équipement défectueux. Contactez-nous!

Vieux contre neuf

Vos coûts salariaux sont trop élevés avec votre ancien équipement – votre équipement n'est plus rentable? Nous avons la solution qui convient. Que ce soit via un changement de système ou la modernisation de votre système d'échafaudage existant.

Financement

Nous pouvons volontiers vous soumettre des propositions pratiques individuelles, grâce à notre base de partenaires.



Sommaire

de A à Z

Sommaire

B utées	Page 16
C harge	Page 16
D igonale monobloc	Page 25
I ndication sur les raccords horizontaux et diagonaux	Page 15
C onstruction	Page 16
Crémaillères pour profils de montant	Page 17
Crémaillères pour profils de montant	Page 18
Rayonnages à crémaillères pour votre entrepôt	Page 14
Rayonnages à crémaillères pour votre entrepôt	Page 15
Montant de crémaillère bilatéral	Page 22
Montant de crémaillère bilatéral	Page 23
Montant de crémaillère bilatéral	Page 24
Montant de crémaillère unilatéral	Page 19
Montant de crémaillère unilatéral	Page 20
Montant de crémaillère unilatéral	Page 21
E ntretoisement longitudinal	Page 25
P alettes / Conteneurs grillagés	Page 12
T oiture d'étagère	Page 26
D évaloir à gravats	Page 29
G abarits télescopiques	Page 9
A ccessoire	Page 10
Accessoires	Page 11
Diagonale en deux parties	Page 25

Gabarits télescopiques



Gabarits télescopiques

- Gabarit, en 5 pièces, complets avec entretoise télescopique, en aluminium
- Pieu de terre, clou de terre acier galvanisé

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
120-500	11.9	B-150005S
190 – 800	22.4	B-150008S

- Gabarit, en 7 pièces, complets avec entretoise télescopique, en aluminium
- Pieu de terre, clou de terre acier galvanisé

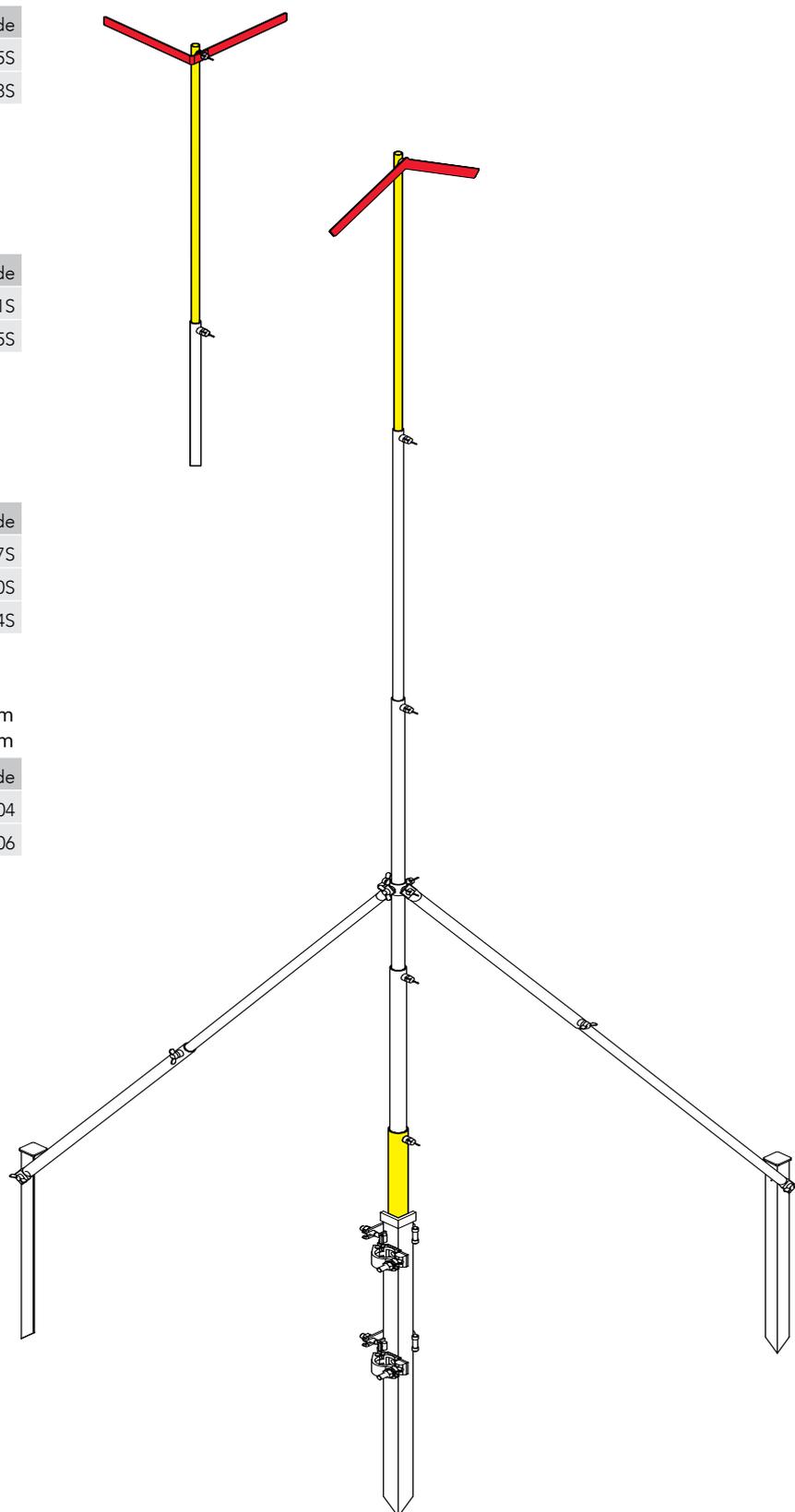
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
190 – 1'100	29.5	B-150011S
290 – 1'500	38.9	B-150015S

- Gabarit, en 7 pièces, complet en aluminium, avec hauban
- Pieu de terre, clou de terre acier galvanisé

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
470 – 1'700	54.7	B-150017S
850 – 2'030	78.6	B-150020S
850 – 2'450	84.9	B-150024S

- Tube de prolongement pour B-150015 à 20.30 m
- Tube de prolongement pour B-150017 à 24.50 m

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
550	11.9	B-151004
800	17.5	B-151006



Accessoire

- Pieu de terre acier
- • Galvanisé

Poids en kg	Réf. de commande
8	B-251010

- Socle d'embase et socle pour des toits plats
- • Galvanisé

Poids en kg	Réf. de commande
13	B-251014

- Socle petit
- Galvanisé

Poids en kg	Réf. de commande
1.1	B-251018

- Clou de terre avec vis à ailettes
- Galvanisé

Poids en kg	Réf. de commande
2	B-251022

- Clou de terre simple

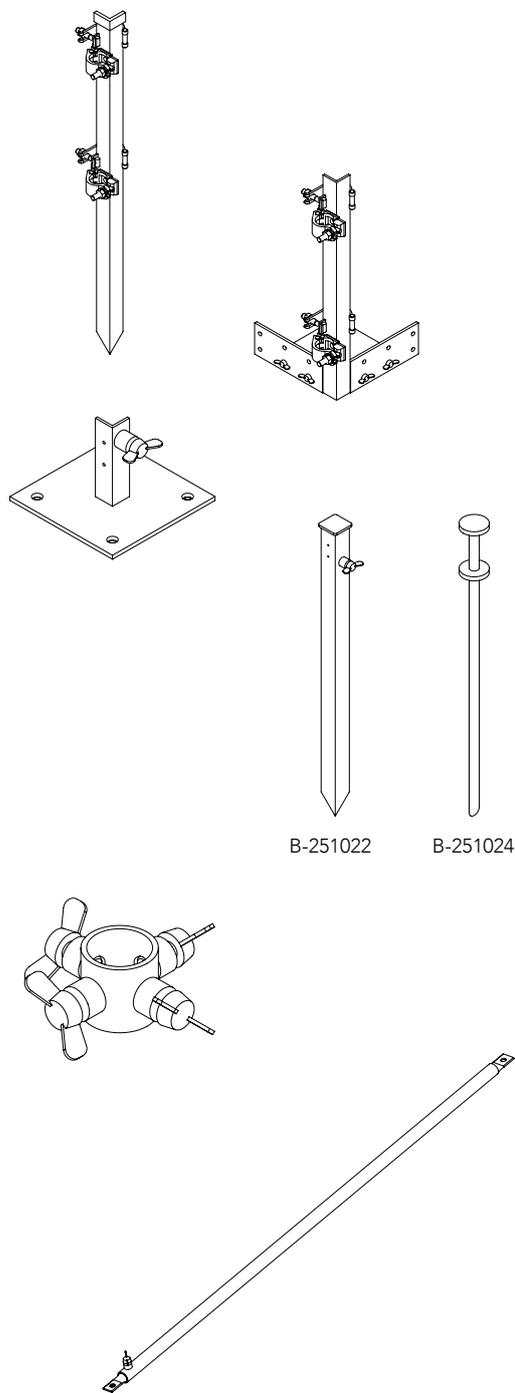
Poids en kg	Réf. de commande
0.3	B-251024

- Contre-fiche

∅ diamètre en mm	Poids en kg	Réf. de commande
40	0.2	B-151040
48	0.2	B-151042
58	0.3	B-151044
68	0.3	B-151046

- Entretoise télescopique réglable

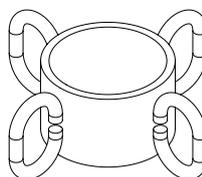
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
150 – 270	1.5	B-151050
300 – 580	3	B-151052
870 – 1'060	9.2	B-151054



Accessoire

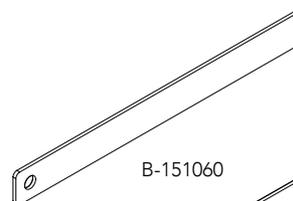
- Maillon

Poids en kg	Réf. de commande
0.3	B-151080



- Drapeau droit (pignon)

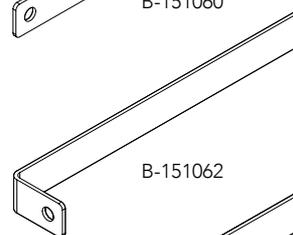
Poids en kg	Réf. de commande
0.2	B-151060



B-151060

- Drapeau coudé (gouttière)

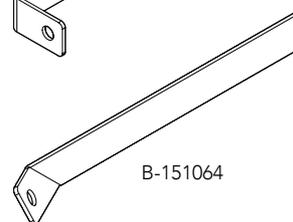
Poids en kg	Réf. de commande
0.3	B-151062



B-151062

- Drapeau pour toit en croupe

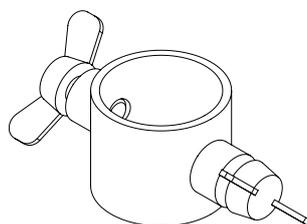
Poids en kg	Réf. de commande
0.2	B-151064



B-151064

- Collier intermédiaire de drapeau

ø diamètre en mm	Poids en kg	Réf. de commande
25	0.2	B-151070
32	0.2	B-151072
40	0.2	B-151074
48	0.3	B-151076
58	0.3	B-151078

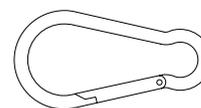


- Câble ø 5 mm avec douille de serrage en alu
- Polyester

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
1'000	0.8	B-151082
1'750	1.2	B-151084

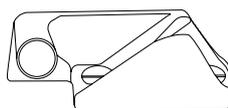
- Mousqueton 5 mm

Poids en kg	Réf. de commande
0.1	B-151079



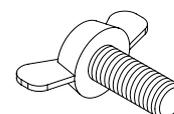
- Bride de tension CL 218

Poids en kg	Réf. de commande
0.1	B-151088



- Écrou à ailettes

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
M 10 x 25	0.1	B-825001



Palettes / conteneurs grillagés

- Pour un stockage peu encombrant et sûr sur le chantier et également lors du transport, charge utile 2'000 kg
- Conteneur grillagé longitudinal avec trappe

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	80	50	44	B-210060
120	80	80	80	B-210120



B-210120



B-210060

- Conteneur renforcé ouvert latéralement
- Charge utile 1'500 kg

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	80	50	36.5	B-211060
120	80	80	66	B-211120



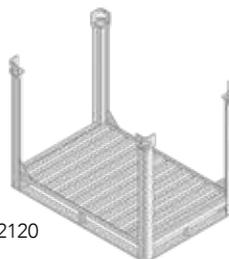
B-211120



B-211060

- Conteneur renforcé ouvert de quatre côtés
- Charge utile 1'500 kg

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	80	50	38.5	B-212060
120	80	80	57	B-212120
240	80	80	97.5	B-212240



B-212120

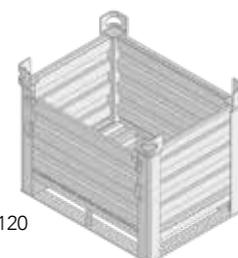


B-212060

- Boîte en tôle longitudinale avec trappe
- Charge utile 2'000 kg

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	80	50	46.6	*B-216060
120	80	60	103	*B-216120
160	120	90	125	*B-216160

* pas d'article en stock



B-216120

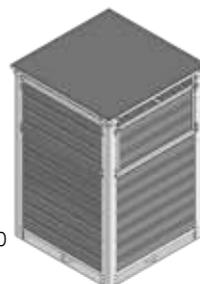


B-216060

- Conteneur grillagé, version avec portes rabattables en tôle et couvercle amovible
- Charge utile 1'000 kg

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
120	120	190	136.6	*B-218120

* pas d'article en stock



B-218120

- Conteneur grillagé, modèle avec grille rabattable et couvercle amovible
- Charge utile 1'000 kg

Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
120	120	190	141.8	*B-219120

* pas d'article en stock



B-219120



Rayonnage à crémaillères

Rayonnages à crémaillères pour votre entrepôt

De l'ordre dans votre entrepôt en peu d'efforts!

Nos rayonnages à crémaillères sont ajustés de manière optimale et individuelle en terme de taille, de capacité de charge, de statique et d'équipement à vos besoins.

Exploitation de surface et d'espace économique avec une haute capacité d'entreposage. Toutes vos marchandises sont bien visibles et rangées avec accès direct.

Domaine d'utilisation

- Toutes les entreprises commerciales
- Expéditeurs
- Industrie électrique
- Distributeurs de matériaux de construction
- Industrie du bâtiment
- Construction d'échafaudages
- Service automobile

Montant

- Versions unilatérales ou bilatérales; taille et versions dépendent de la charge souhaitée et des exigences statiques. Orifice jusqu'au niveau supérieur calculé.
- Étai et pied sont fournis à part, prêts à visser.
- Montants et pieds réglables sont fabriqués en profils IPE laminés à chaud.
- Les montants individuels sont vissés entre eux à l'aide de raccords horizontaux et consolidés par des diagonales.

Pieds réglables

- Les pieds correspondent au profil de montant.
- Pied standard avec orifices pour ancrage dans le sol.

Crémaillères

- Pour la crémaillère à visser, la stabilité des profils IPE est calculée au moyen de la longueur et de la charge.

Cran en hauteur

- Pour le réglage facile de la hauteur de pas, un cran en hauteur standard de 100 mm est indiqué.

Surface

- Galvanisée à chaud, au choix avec couleur.

Butoir / Protection anti-collision

- Possible sur demande

Butées

- Pour la protection du produit stocké.

Diagonales

- Diagonales en acier plat, avec tendeurs ajustables.

Contreventement

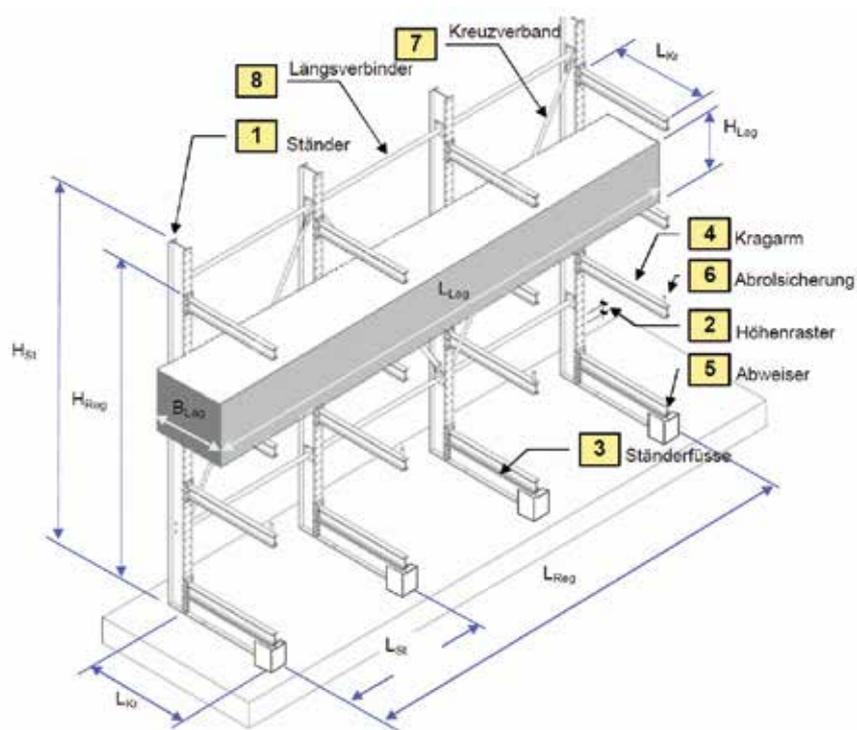
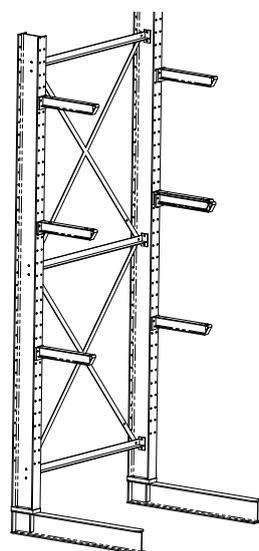
- Profil en acier à cornière en tant qu'entretoise et élément de renfort entre les montants.
- La longueur des contreventements s'oriente vers vos produits stockés.

Charge

- La base du calcul de tous les profils IPE est le point du produit stocké.
- La stabilité des profils est déterminée en fonction des exigences statiques.
- Les prescriptions pertinentes sont prises en considération.
- La capacité de charge des crémaillères se rapporte à des charges réparties de manière centrale ou homogène.
- Le pied réglable latéral (étagère inférieure) peut être chargé indépendamment de la charge indiquée.

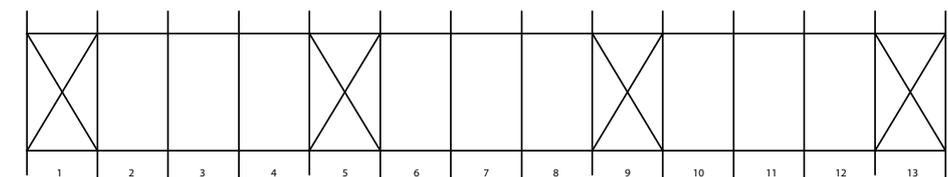


Rayonnages à crémaillères pour votre entrepôt

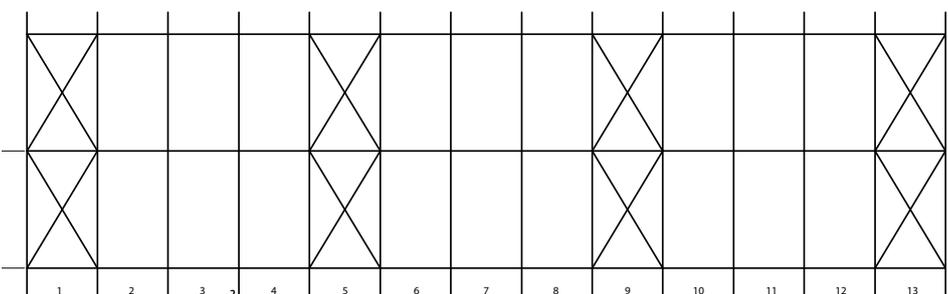


Indication sur les raccords horizontaux et diagonaux

- Jusqu'à une hauteur de montant de $H = 3'500$ mm, 2 entretoisements longitudinaux et 1 diagonale sont nécessaires.
- Des diagonales sont nécessaires dans le premier et tous les cinq champs supplémentaires.



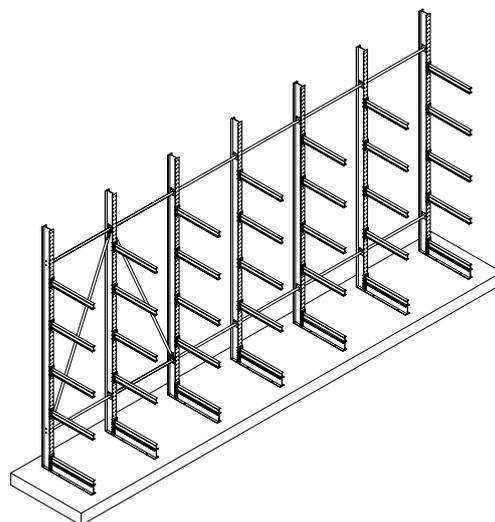
- À partir d'une hauteur de montant de $H = 4'000$ mm, 3 entretoisements longitudinaux et 2 diagonales sont nécessaires.
- Des diagonales sont nécessaires dans le premier et tous les cinq champs supplémentaires.



Construction

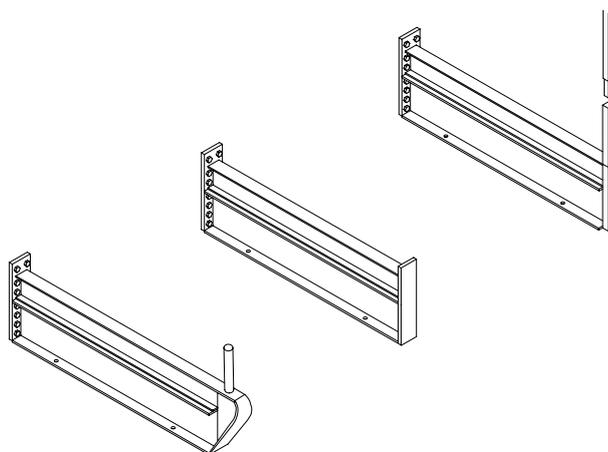
- Profil de montant
- Profil de pied
- Entretoise
- Diagonale

Crémaillère ajustée en hauteur, profondeur, entraxe et charge au produit stocké ou aux exigences du client.



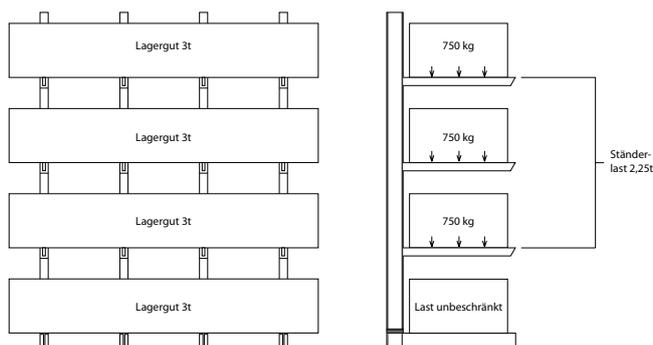
Butées

- Tube rond 16 mm \varnothing , enfichable
- Hauteur jusqu'à 300 mm sur bras OK
- Acier plat
- Soudage fixe
- Tuyau carré enfichable
- Hauteur jusqu'à 750 mm



Charge

L'indication de charge des crémaillères se rapporte à une charge de calcul répartie de manière homogène ou centrale



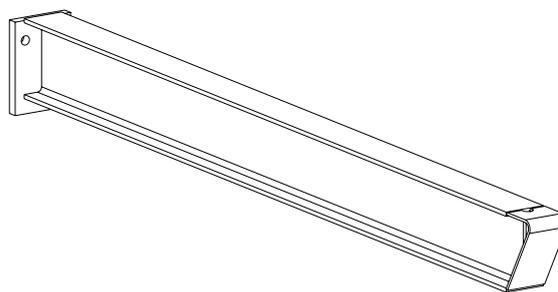
Crémaillères pour profils de montant IPE 180, IPE 200 et IPE 220

- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 80	400	77-080040
IPE 80	500	77-080050
IPE 80	600	77-080060
IPE 80	700	77-080070
IPE 80	800	77-080080
IPE 80	900	77-080090
IPE 80	1'000	77-080100
IPE 80	1'250	77-080125
IPE 80	1'500	77-080150
IPE 80	1'750	77-080175
IPE 80	2'000	77-080200

- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 100	400	77-100040
IPE 100	500	77-100050
IPE 100	600	77-100060
IPE 100	700	77-100070
IPE 100	800	77-100080
IPE 100	900	77-100090
IPE 100	1'000	77-100100
IPE 100	1'250	77-100125
IPE 100	1'500	77-100150
IPE 100	1'750	77-100175
IPE 100	2'000	77-100200



- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 120	400	77-120040
IPE 120	500	77-120050
IPE 120	600	77-120060
IPE 120	700	77-120070
IPE 120	800	77-120080
IPE 120	900	77-120090
IPE 120	1'000	77-120100
IPE 120	1'250	77-120125
IPE 120	1'500	77-120150
IPE 120	1'750	77-120175
IPE 120	2'000	77-120200

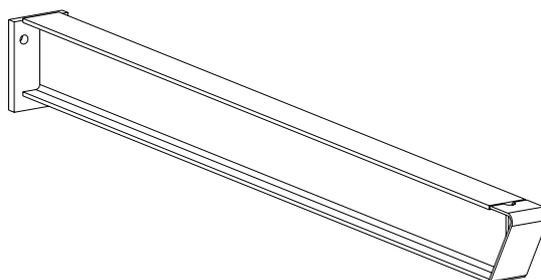
Crémaillères pour profils de montant IPE 240, IPE 270 et IPE 300

- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 80	400	77-081040
IPE 80	500	77-081050
IPE 80	600	77-081060
IPE 80	700	77-081070
IPE 80	800	77-081080
IPE 80	900	77-081090
IPE 80	1'000	77-081100
IPE 80	1'250	77-081125
IPE 80	1'500	77-081150
IPE 80	1'750	77-081175
IPE 80	2'000	77-081200

- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 100	400	77-101040
IPE 100	500	77-101050
IPE 100	600	77-101060
IPE 100	700	77-101070
IPE 100	800	77-101080
IPE 100	900	77-101090
IPE 100	1'000	77-101100
IPE 100	1'250	77-101125
IPE 100	1'500	77-101150
IPE 100	1'750	77-101175
IPE 100	2'000	77-101200



- Version: Dotée par défaut de butoirs
- Galvanisées

Profil	Profondeur utile mm	Réf. de commande
IPE 120	400	77-121040
IPE 120	500	77-121050
IPE 120	600	77-121060
IPE 120	700	77-121070
IPE 120	800	77-121080
IPE 120	900	77-121090
IPE 120	1'000	77-121100
IPE 120	1'250	77-121125
IPE 120	1'500	77-121150
IPE 120	1'750	77-121175
IPE 120	2'000	77-121200

Montant de crémaillère unilatéral

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
2'500	IPE 180	400	650	77-182504
2'500	IPE 180	600	850	77-182506
2'500	IPE 180	800	1'050	77-182508
2'500	IPE 180	1'000	1'250	77-182510
2'500	IPE 180	1'250	1'500	77-182512
2'500	IPE 180	1'500	1'750	77-182515

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'000	IPE 180	400	650	77-183004
3'000	IPE 180	600	850	77-183006
3'000	IPE 180	800	1'050	77-183008
3'000	IPE 180	1'000	1'250	77-183010
3'000	IPE 180	1'250	1'500	77-183012
3'000	IPE 180	1'500	1'750	77-183015

- Montant type L
- Galvanisé

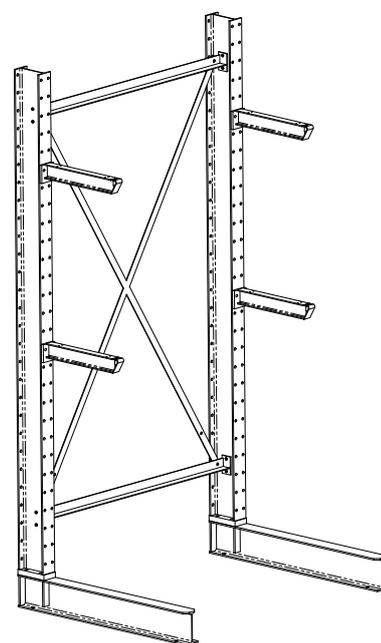
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'000	IPE 200	400	670	77-203004
3'000	IPE 200	600	870	77-203006
3'000	IPE 200	800	1'070	77-203008
3'000	IPE 200	1'000	1'270	77-203010
3'000	IPE 200	1'250	1'520	77-203012
3'000	IPE 200	1'500	1'770	77-203015

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 180	400	650	77-183504
3'500	IPE 180	600	850	77-183506
3'500	IPE 180	800	1'050	77-183508
3'500	IPE 180	1'000	1'250	77-183510
3'500	IPE 180	1'250	1'500	77-183512
3'500	IPE 180	1'500	1'750	77-183515
3'500	IPE 180	2'000	2'250	77-183520

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 200	400	670	77-203504
3'500	IPE 200	600	870	77-203506
3'500	IPE 200	800	1'070	77-203508
3'500	IPE 200	1'000	1'270	77-203510
3'500	IPE 200	1'250	1'520	77-203512
3'500	IPE 200	1'500	1'770	77-203515
3'500	IPE 200	2'000	2'270	77-203520



*Livraison sans crémaillère

Montant de crémaillère unilatéral

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 220	400	690	77-223504
3'500	IPE 220	600	890	77-223506
3'500	IPE 220	800	1'090	77-223508
3'500	IPE 220	1'000	1'290	77-223510
3'500	IPE 220	1'250	1'540	77-223512
3'500	IPE 220	1'500	1'790	77-223515
3'500	IPE 220	2'000	2'290	77-223520

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 200	400	670	77-204004
4'000	IPE 200	600	870	77-204006
4'000	IPE 200	800	1'070	77-204008
4'000	IPE 200	1'000	1'270	77-204010
4'000	IPE 200	1'250	1'520	77-204012
4'000	IPE 200	1'500	1'770	77-204015
4'000	IPE 200	2'000	2'270	77-204020

- Montant type L
- Galvanisé

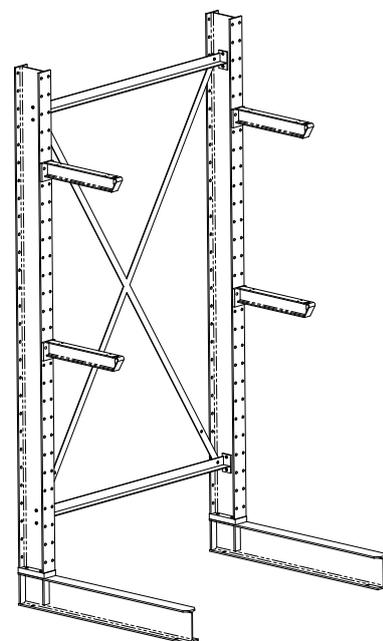
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 220	400	690	77-224004
4'000	IPE 220	600	890	77-224006
4'000	IPE 220	800	1'090	77-224008
4'000	IPE 220	1'000	1'290	77-224010
4'000	IPE 220	1'250	1'540	77-224012
4'000	IPE 220	1'500	1'790	77-224015
4'000	IPE 220	2'000	2'290	77-224020

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 240	400	710	77-244004
4'000	IPE 240	600	910	77-244006
4'000	IPE 240	800	1'110	77-244008
4'000	IPE 240	1'000	1'310	77-244010
4'000	IPE 240	1'250	1'560	77-244012
4'000	IPE 240	1'500	1'810	77-244015
4'000	IPE 240	2'000	2'310	77-244020

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 220	400	690	77-225004
5'000	IPE 220	600	890	77-225006
5'000	IPE 220	800	1'090	77-225008
5'000	IPE 220	1'000	1'290	77-225010
5'000	IPE 220	1'250	1'540	77-225012
5'000	IPE 220	1'500	1'790	77-225015
5'000	IPE 220	2'000	2'290	77-225020



* Livraison sans crémaillère

Montant de crémaillère unilatéral

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 240	400	710	77-245004
5'000	IPE 240	600	910	77-245006
5'000	IPE 240	800	1'110	77-245008
5'000	IPE 240	1'000	1'310	77-245010
5'000	IPE 240	1'250	1'560	77-245012
5'000	IPE 240	1'500	1'810	77-245015
5'000	IPE 240	2'000	2'310	77-245020

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 270	400	740	77-275004
5'000	IPE 270	600	940	77-275006
5'000	IPE 270	800	1'140	77-275008
5'000	IPE 270	1'000	1'340	77-275010
5'000	IPE 270	1'250	1'590	77-275012
5'000	IPE 270	1'500	1'840	77-275015
5'000	IPE 270	2'000	2'340	77-275020

- Montant type L
- Galvanisé

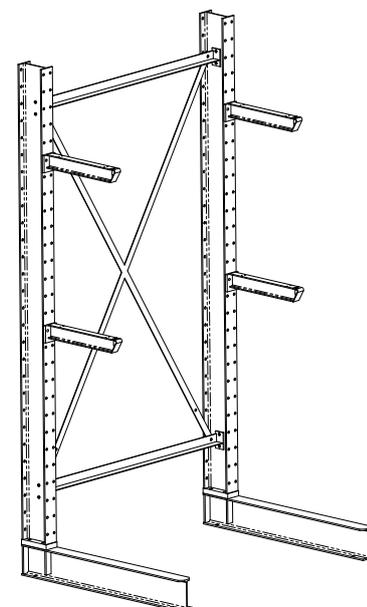
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 240	400	710	77-246004
6'000	IPE 240	600	910	77-246006
6'000	IPE 240	800	1'110	77-246008
6'000	IPE 240	1'000	1'310	77-246010
6'000	IPE 240	1'250	1'560	77-246012
6'000	IPE 240	1'500	1'810	77-246015
6'000	IPE 240	2'000	2'310	77-246020

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 270	400	740	77-276004
6'000	IPE 270	600	940	77-276006
6'000	IPE 270	800	1'140	77-276008
6'000	IPE 270	1'000	1'340	77-276010
6'000	IPE 270	1'250	1'590	77-276012
6'000	IPE 270	1'500	1'840	77-276015
6'000	IPE 270	2'000	2'340	77-276020

- Montant type L
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 300	400	770	77-306004
6'000	IPE 300	600	970	77-306006
6'000	IPE 300	800	1'170	77-306008
6'000	IPE 300	1'000	1'370	77-306010
6'000	IPE 300	1'250	1'620	77-306012
6'000	IPE 300	1'500	1'870	77-306015
6'000	IPE 300	2'000	2'370	77-306020



* Livraison sans crémaillère

Montant de crémaillère bilatéral

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
2'500	IPE 180	400	1'120	77-192504
2'500	IPE 180	600	1'520	77-192506
2'500	IPE 180	800	1'920	77-192508
2'500	IPE 180	1'000	2'320	77-192510
2'500	IPE 180	1'250	2'820	77-192512
2'500	IPE 180	1'500	3'320	77-192515

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'000	IPE 180	400	1'120	77-193004
3'000	IPE 180	600	1'520	77-193006
3'000	IPE 180	800	1'920	77-193008
3'000	IPE 180	1'000	2'320	77-193010
3'000	IPE 180	1'250	2'820	77-193012
3'000	IPE 180	1'500	3'320	77-193015

- Montant type T
- Galvanisé

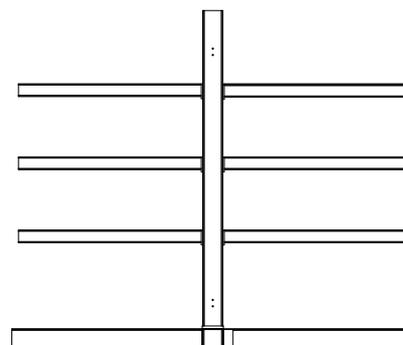
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'000	IPE 200	400	1'140	77-213004
3'000	IPE 200	600	1'540	77-213006
3'000	IPE 200	800	1'940	77-213008
3'000	IPE 200	1'000	2'340	77-213010
3'000	IPE 200	1'250	2'840	77-213012
3'000	IPE 200	1'500	3'340	77-213015

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 180	400	1'120	77-193504
3'500	IPE 180	600	1'520	77-193506
3'500	IPE 180	800	1'920	77-193508
3'500	IPE 180	1'000	2'320	77-193510
3'500	IPE 180	1'250	2'820	77-193512
3'500	IPE 180	1'500	3'320	77-193515
3'500	IPE 180	2'000	4'320	77-193520

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 200	400	1'140	77-213504
3'500	IPE 200	600	1'540	77-213506
3'500	IPE 200	800	1'940	77-213508
3'500	IPE 200	1'000	2'340	77-213510
3'500	IPE 200	1'250	2'840	77-213512
3'500	IPE 200	1'500	3'340	77-213515
3'500	IPE 200	2'000	4'340	77-213520



* Livraison sans crémaillère

Montant de crémaillère bilatéral

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
3'500	IPE 220	400	1'160	77-233504
3'500	IPE 220	600	1'560	77-233506
3'500	IPE 220	800	1'960	77-233508
3'500	IPE 220	1'000	2'360	77-233510
3'500	IPE 220	1'250	2'860	77-233512
3'500	IPE 220	1'500	3'360	77-233515
3'500	IPE 220	2'000	4'360	77-233520

- Montant type T

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 200	400	1'140	77-214004
4'000	IPE 200	600	1'540	77-214006
4'000	IPE 200	800	1'940	77-214008
4'000	IPE 200	1'000	2'340	77-214010
4'000	IPE 200	1'250	2'840	77-214012
4'000	IPE 200	1'500	3'340	77-214015
4'000	IPE 200	2'000	4'340	77-214020

- Montant type T
- Galvanisé

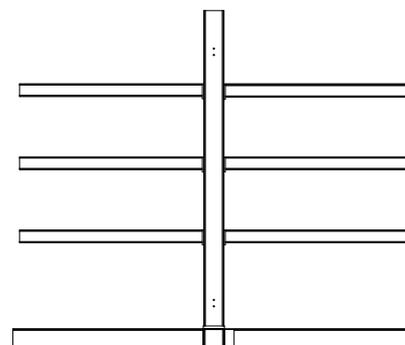
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 220	400	1'160	77-234004
4'000	IPE 220	600	1'560	77-234006
4'000	IPE 220	800	1'960	77-234008
4'000	IPE 220	1'000	2'360	77-234010
4'000	IPE 220	1'250	2'860	77-234012
4'000	IPE 220	1'500	3'360	77-234015
4'000	IPE 220	2'000	4'360	77-234020

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
4'000	IPE 240	400	1'180	77-254004
4'000	IPE 240	600	1'580	77-254006
4'000	IPE 240	800	1'980	77-254008
4'000	IPE 240	1'000	2'380	77-254010
4'000	IPE 240	1'250	2'880	77-254012
4'000	IPE 240	1'500	3'380	77-254015
4'000	IPE 240	2'000	4'380	77-254020

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 220	400	1'160	77-235004
5'000	IPE 220	600	1'560	77-235006
5'000	IPE 220	800	1'960	77-235008
5'000	IPE 220	1'000	2'360	77-235010
5'000	IPE 220	1'250	2'860	77-235012
5'000	IPE 220	1'500	3'360	77-235015
5'000	IPE 220	2'000	4'360	77-235020



* Livraison sans crémaillère

Montant de crémaillère bilatéral

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 240	400	1'180	77-255004
5'000	IPE 240	600	1'580	77-255006
5'000	IPE 240	800	1'980	77-255008
5'000	IPE 240	1'000	2'380	77-255010
5'000	IPE 240	1'250	2'880	77-255012
5'000	IPE 240	1'500	3'380	77-255015
5'000	IPE 240	2'000	4'380	77-255020

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
5'000	IPE 270	400	1'210	77-285004
5'000	IPE 270	600	1'610	77-285006
5'000	IPE 270	800	2'010	77-285008
5'000	IPE 270	1'000	2'410	77-285010
5'000	IPE 270	1'250	2'910	77-285012
5'000	IPE 270	1'500	3'410	77-285015
5'000	IPE 270	2'000	4'410	77-285020

- Montant type T
- Galvanisé

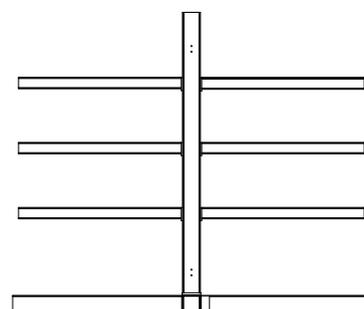
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 240	400	1'180	77-256004
6'000	IPE 240	600	1'580	77-256006
6'000	IPE 240	800	1'980	77-256008
6'000	IPE 240	1'000	2'380	77-256010
6'000	IPE 240	1'250	2'880	77-256012
6'000	IPE 240	1'500	3'380	77-256015
6'000	IPE 240	2'000	4'380	77-256020

- Montant type T
- Galvanisé

Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 270	400	1'210	77-286004
6'000	IPE 270	600	1'610	77-286006
6'000	IPE 270	800	2'010	77-286008
6'000	IPE 270	1'000	2'410	77-286010
6'000	IPE 270	1'250	2'910	77-286012
6'000	IPE 270	1'500	3'410	77-286015
6'000	IPE 270	2'000	4'410	77-286020

- Montant type T
- Galvanisé

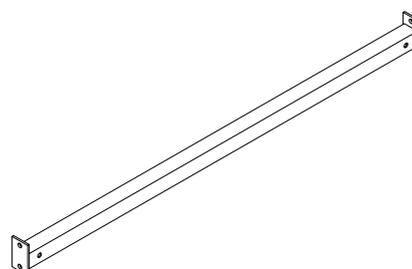
Hauteur de montant en mm	Profil	Profondeur utile mm	Profondeur totale en mm	Réf. de commande
6'000	IPE 300	400	1'240	77-316004
6'000	IPE 300	600	1'640	77-316006
6'000	IPE 300	800	2'040	77-316008
6'000	IPE 300	1'000	2'440	77-316010
6'000	IPE 300	1'250	2'940	77-316012
6'000	IPE 300	1'500	3'440	77-316015
6'000	IPE 300	2'000	4'440	77-316020



* Livraison sans crémaillère

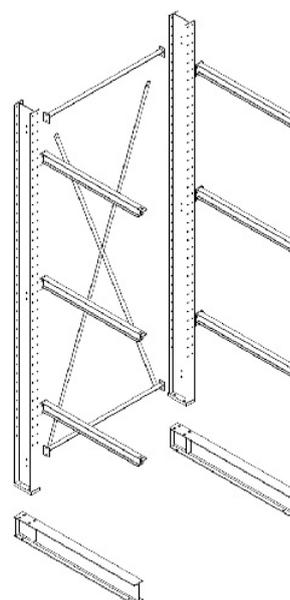
Entretoisement longitudinal

Profil	Entraxe en mm	Réf. de commande
L 50 x 50 x 5	800	77-080000
L 50 x 50 x 5	1'000	77-100000
L 50 x 50 x 5	1'250	77-125000
L 50 x 50 x 5	1'500	77-150000
L 50 x 50 x 5	2'000	77-200000



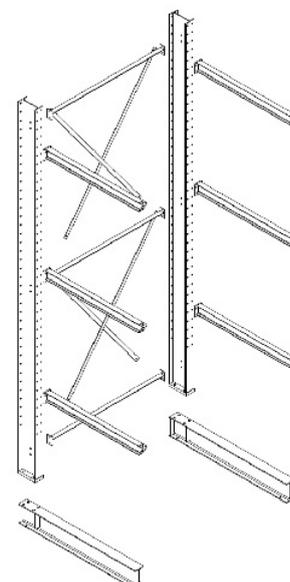
Diagonale en une pièce

Profil	Entraxe en mm	Hauteur mm	Réf. de commande
40 x 4	800	2'500	77-080250
40 x 4	800	3'000	77-080300
40 x 4	800	3'500	77-080350
40 x 4	1'000	2'500	77-100250
40 x 4	1'000	3'000	77-100300
40 x 4	1'000	3'500	77-100350
40 x 4	1'250	2'500	77-125250
40 x 4	1'250	3'000	77-125300
40 x 4	1'250	3'500	77-125350
40 x 4	1'500	2'500	77-150250
40 x 4	1'500	3'000	77-150300
40 x 4	1'500	3'500	77-150350
40 x 4	2'000	2'500	77-200250
40 x 4	2'000	3'000	77-200300
40 x 4	2'000	3'500	77-200350



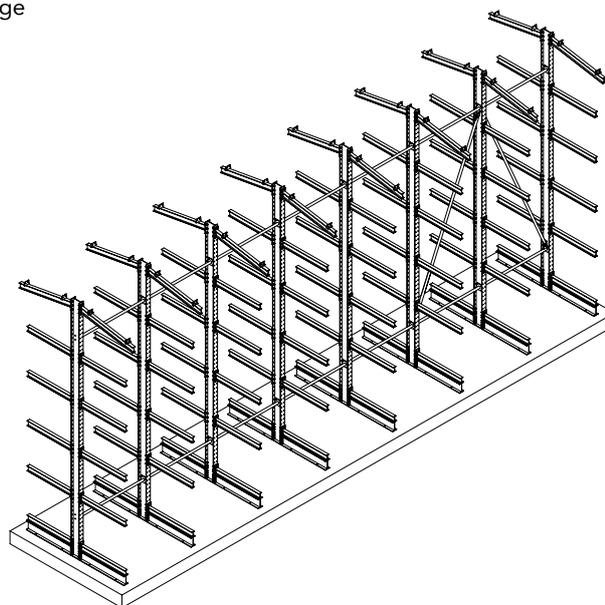
Diagonale en deux parties

Profil	Entraxe en mm	Hauteur mm	Réf. de commande
40 x 4	800	4'000	77-080400
40 x 4	800	5'000	77-080500
40 x 4	800	6'000	77-080600
40 x 4	1'000	4'000	77-100400
40 x 4	1'000	5'000	77-100500
40 x 4	1'000	6'000	77-100600
40 x 4	1'250	4'000	77-125400
40 x 4	1'250	5'000	77-125500
40 x 4	1'250	6'000	77-125600
40 x 4	1'500	4'000	77-150400
40 x 4	1'500	5'000	77-150500
40 x 4	1'500	6'000	77-150600
40 x 4	2'000	4'000	77-200400
40 x 4	2'000	5'000	77-200500
40 x 4	2'000	6'000	77-200600

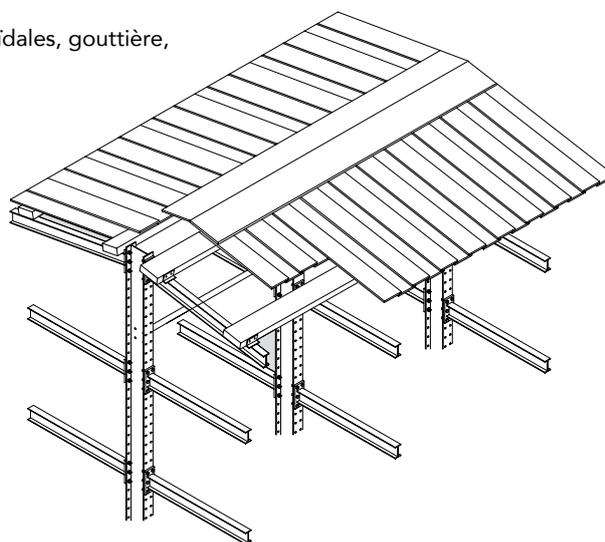


Toiture d'étagère

- Bras de toit par défaut avec une inclinaison ou une pente de 10°
- Pour la toiture d'étagère, un calcul de charges de vent et de neige est nécessaire, indépendamment de la charge de rayonnage!



- La couverture du toit avec pannes en bois, tôle à ondes trapézoïdales, gouttière, faîteau etc. peut être montée sur le chantier.





**Rayonnage à
crémaillères**

**Le bien stocké est
protégé contre le
vent et
les intempéries.**



Dévaloir à gravats

- Tube à gravats
- En polyéthylène
- Longueur utile 1 m, \varnothing 0.50 / 0.40

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
110	9.5	B-601110



- Entonnoir également avec introduction latérale
- En polyéthylène

Poids en kg	Réf. de commande
9.8	B-601112



- Cadres d'échafaudage et d'appui
- Galvanisés

Poids en kg	Réf. de commande
10.2	B-601114



- Anneau de guidage avec 2 câbles

Poids en kg	Réf. de commande
1.9	B-601116





**Pratique et
efficace dans
l'entrepôt.**

Conditions générales de vente (AGB), version 1.1.2013

Les présentes CGV régissent les rapports entre la société Tobler AG (ci-après TOBLER) et ses partenaires contractuels (ci-après le Client) concernant la vente, la location et le montage d'échafaudages, coffrages et accessoires correspondants. Elles définissent le cadre juridique de tous les contrats et s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

1. Devis et conclusion du contrat

- 1.1. Les devis, livraisons et prestations de la société TOBLER se font exclusivement sur la base des présentes CGV. La commande de marchandises vaut acceptation des dites CGV. Les CGV s'appliquent notamment aussi à toutes les commandes futures du Client.
- 1.2. Un contrat est conclu dès lors que la société TOBLER accepte sans réserve une commande écrite, téléphonique ou personnelle.
- 1.3. Les acceptations verbales de la société TOBLER doivent, pour être valables, être confirmées par un document écrit signé.
- 1.4. La société TOBLER n'est liée par les Conditions générales du Client que si celles-ci s'accordent avec les siennes propres ou bien si elle les a acceptées par écrit. Les conditions divergentes du Client n'engagent pas la société TOBLER si elle ne les a pas reconnues expressément et par écrit.

2. Documents techniques

- 2.1. Les prospectus, catalogues etc., sauf accord contraire, ne sont pas contractuels. Les indications figurant dans les documents techniques ne sont contractuelles que si elles sont expressément confirmées comme telles par écrit.
- 2.2. La société se réserve la faculté d'apporter des modifications techniques. Les différences en termes d'exécution, de dimensions et de poids de la marchandise par rapport aux indications figurant dans les prospectus ou autres documents de vente ou bien par rapport à des livraisons précédentes, sont sans importance si la destination d'usage de la marchandise n'est pas réduite de façon significative.
- 2.3. Dans le cas de nouvelles constructions ou d'exécutions spéciales en particulier, la société se réserve expressément la possibilité de réaliser l'exécution définitive à sa discrétion.
- 2.4. La société TOBLER est en droit de livrer des produits de valeur équivalente provenant de sous-traitants sous une désignation neutre.

3. Conditions de paiement

- 3.1. Sauf accord contraire, les paiements doivent être effectués nets directement à la société TOBLER dans un délai de 30 jours. En cas de paiements dans les 10 jours suivant la date de la facture, le client a le droit de déduire une remise de 2%. Toute autre déduction n'est permise que si elle a été expressément convenue par écrit. Les déductions injustifiées sont refacturées.
- 3.2. En cas de retard le client est redevable, sans avertissement de la société TOBLER, à compter de la date d'échéance, d'intérêts de retard au taux annuel de 7%.
- 3.3. L'absence de parties essentielles de la commande ou la mise en jeu de la garantie à l'égard de la société TOBLER n'autorisent pas le Client différer les paiements dus.
- 3.4. En cas de retard de prise en livraison du Client, la totalité ou la partie encore due du prix d'achat devient immédiatement exigible. L'éventuel temps d'immobilisation du transporteur est à la charge du Client.
- 3.5. Si le paiement ou les sûretés prévues lors de la conclusion du contrat ne sont pas fournis conformément au contrat, la société TOBLER est en droit de maintenir le contrat ou de le résilier, et dans un cas comme dans l'autre d'exiger une indemnisation.

4 Conditions de livraison

- 4.1. Sauf accord contraire, le lieu d'exécution est le siège de la société TOBLER à Rheineck.
- 4.2. L'expédition et le transport ont lieu aux frais et aux risques du Client. L'assurance contre les dommages de toute nature incombe au Client. Les droits de douane éventuels sont à la charge du Client.
- 4.3. Les palettes et les caisses de transport ne sont mises à disposition qu'à titre de prêt. Le Client est tenu de les retourner à ses frais. Dans le cas contraire, elles sont facturées par la société TOBLER.
- 4.4. La livraison est effectuée dans la mesure du possible à la date souhaitée par le Client. Les délais et dates de livraison communiqués ou convenus sont respectés dans la mesure du possible mais ne sont pas contractuels. En cas de retard de livraison lié à des motifs indépendants de la volonté de la société TOBLER (force majeure, difficultés d'importation ou de transport, retard de fournisseurs tiers, modifications demandées ultérieurement par le Client etc.), les délais de livraison sont prolongés en conséquence.
- 4.5. Le dépassement des délais de livraison ne confère pas au Client le droit de résilier le contrat ou de différer la prise en livraison, ni d'exiger une indemnité de retard.
- 4.6. Si, par suite d'événements hors du contrôle de la société TOBLER, des livraisons ou des prestations se révèlent impossibles à une date prévisible, la société TOBLER est en droit, moyennant avis au Client, de résilier le contrat sans indemnisation.
- 4.7. Quand le Client est informé que la marchandise commandée est prête pour l'expédition ou l'enlèvement, il est tenu d'enlever ou de faire livrer la marchandise dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la communication en question. Passé ce délai, le Client est réputé être en situation de retard de prise en livraison. En cas de retard de prise en livraison, le Client est tenu d'indemniser la société TOBLER du préjudice en résultant. Dans ce cas, la société TOBLER est en droit de déposer la livraison aux frais et aux risques du Client, d'entreposer la marchandise dans ses établissements moyennant facturation de frais de stockage appropriés ou bien de résilier le contrat moyennant indemnisation du préjudice subi par la société TOBLER du fait du Client. Il y a notamment retard de prise en livraison également lorsque le Client, à cause de retards de livraisons, refuse de façon injustifiée d'accepter la livraison. Même si la société TOBLER dépose la marchandise ou l'entrepose dans ses établissements, la société TOBLER est en droit à tout moment, sans avertissement supplémentaire ni fixation d'un délai supplémentaire, de résilier le contrat et d'exiger l'indemnisation des dommages subis.

5. Transfert des risques

- 5.1. Les risques relatifs à la marchandise sont transférés au Client lors l'expédition de la livraison dans les établissements de la société TOBLER.

6. Réclamations

- 6.1. Le client doit vérifier la marchandise et les travaux de montage immédiatement après la réception et l'exécution.
- 6.2. Il doit signaler les défauts éventuels par écrit à la société TOBLER dans un délai de trois jours. Dans le cas contraire, les livraisons et prestations sont réputées acceptées.

7. Garantie

- 7.1. Pour les produits neufs (exception faite du bois, des pièces sujettes à usure, bâches, filets, de toutes les pièces en plastique, et des petites pièces tels que vis, écrous etc.), ainsi que des pièces de fixation telles que câbles etc.) la société TOBLER fournit au Client une garantie de six mois à compter de l'expédition de la livraison dans les établissements de la société TOBLER, sous réserve du respect des délais de réclamations indiqués au paragraphe 6. La société TOBLER ne répond des caractéristiques spéciales des produits que si elle s'est engagée par écrit en ce sens. Les différences liées à la fabrication ou aux matériaux ne donnent droit à aucune garantie. De plus, la garantie cesse immédiatement si s'applique si, sans le consentement écrit préalable de la société TOBLER, le Client a effectué ou fait effectuer par des tiers des modifications sur la marchandise.
- 7.2. Pour les produits d'occasion, toute garantie est exclue. Aucune garantie ne s'applique concernant les pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers ou si des pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers entraînent un défaut ou des dommages ou compromettent le bon fonctionnement.
- 7.3. La garantie se limite, à la discrétion de la société TOBLER, à la remise en état ou au remplacement des pièces défectueuses. Toute autre demande du Client au titre de la garantie, notamment toute demande de résiliation, réduction du prix ou dédommagement, est exclue.
- 7.4. Les pièces remplacées deviennent la propriété de la société TOBLER et doivent lui être retournées.
- 7.5. Les travaux de remise en état ou les livraisons de remplacement n'ont pas pour effet de

prolonger ou de renouveler le délai prévu au paragraphe 7.1. Les pièces remises en état ou remplacées sont soumises à la période de garantie résultant de la livraison initiale.

7.6. La société TOBLER est en droit de refuser la remise en état de produits défectueux tant que le Client ne s'est pas acquitté de la totalité de ses obligations à son égard.

7.7. La société TOBLER ne fournit aucune garantie en ce qui concerne les dommages résultant de l'usure normale, d'une utilisation non appropriée, de sollicitations excessives, d'un entretien non approprié des produits, de l'utilisation de matériaux non appropriés, d'accidents ou d'événements de force majeure.

7.8. Les réparations d'échafaudages doivent être effectuées exclusivement par la société TOBLER, dans le cas contraire la garantie ne s'applique pas.

8. Réserve de propriété

- 8.1. Jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais éventuels, la société TOBLER demeure propriétaire de la marchandise. En cas d'installation de l'objet de la vente dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement le propriétaire des dits locaux par écrit de l'existence de la réserve de propriété.
- 8.2. Le Client autorise la société TOBLER à faire enregistrer la réserve de propriété auprès de l'office du registre compétent.
- 8.3. Jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais, le Client n'est pas autorisé à vendre, gager, prêter ou louer l'objet de la vente. Le Client s'engage en outre à ne pas sortir l'objet de la vente du territoire suisse sans autorisation écrite expresse de la société TOBLER. En cas de saisie, rétention ou séquestre, le Client doit signaler la réserve de propriété et il doit en informer immédiatement par écrit la société TOBLER, dans la mesure du possible avant les mesures correspondantes.
- 8.4. Le Client s'engage à mettre en œuvre à ses frais les mesures propres à protéger le droit de propriété de la société TOBLER.
- 8.5. Le Client est tenu, pendant la durée de la réserve de propriété, d'assurer à ses frais et au bénéfice de la société TOBLER l'objet de la vente contre tous les risques envisageables. Sur demande, le Client doit présenter l'attestation d'assurance correspondante. Si le Client ne se conforme pas à une demande en ce sens, la société TOBLER est en droit de souscrire une assurance à son bénéfice et aux frais du Client.

9. Dispositions spéciales pour la location

- 9.1. Les loyers indiqués ne comprennent pas les frais de transport vers et depuis le lieu d'utilisation. Si le transport est effectué par la société TOBLER, les coûts de transport sont facturés à part.
- 9.2. En cas d'installation de l'objet de la location dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement le propriétaire des dits locaux par écrit de l'existence de la réserve de propriété.
- 9.3. L'usage et les risques relatifs à l'objet de la location sont transférés au Client au plus tard au moment où il est en mesure de disposer de l'objet de la location, autrement dit, soit au moment de la remise de l'objet de la location au Client ou à un tiers déterminé dans les entrepôts de la société TOBLER, soit, si le transport, à la demande du Client, est effectué par la société TOBLER, lors du déchargement de l'objet de la location sur le chantier. En cas de livraison sur un chantier inoccupé à la demande du Client, la société TOBLER ne fournit aucune garantie concernant l'intégrité et la complétude de la livraison.
- 9.4. L'objet de la location doit être traité soigneusement et entretenu de façon appropriée par le Client. Les dommages et l'usure excessive résultant d'une utilisation non appropriée de l'objet de la location doivent être indemnisés par le Client et lui sont facturés. Le matériel de coffrage doit être utilisé avec le plus d'économie et de précaution possible et ne doit pas être coupé. En particulier, tous les coffrages doivent être traités avec de l'agent de séparation avant le coulage du béton. Les supports des coffrages ne doivent en aucun cas être coupés. Lors de la compression du béton contenu dans le coffrage, il faut faire très attention de ne pas endommager le coffrage.
- 9.5. L'objet de la location doit être restitué à la fin du rapport de location dûment nettoyé; dans le cas contraire, les frais de nettoyage seront facturés au Client. Le transport de retour doit être effectué par le Client à ses frais. L'objet de la location doit être préparé en vue du déchargement de telle sorte qu'il puisse être soulevé sans problème par la grue. Tous les travaux supplémentaires nécessaires lors du déchargement, tels que répartition ou similaires, sont facturés en sus.
- 9.6. Dans le cas des coffrages, le matériel consommable (entretoises, bouchons, cône, agent de séparation etc.) n'est pas compris dans le montant de la location. Lors de la manipulation des éléments, il convient de veiller à ce que les pièces en bois des éléments ne soient pas rayés (par exemple par les arêtes et les angles tranchants d'autres éléments). Lors du nettoyage des éléments, il convient de veiller tout particulièrement à ce qu'ils ne soient pas endommagés. Après l'utilisation, le coffrage doit être mis en place sur les palettes et dans les caisses prévues à cet effet, les petites pièces doivent être rangées dans des boîtes. Tous les travaux de nettoyage, de tri et de réparation supplémentaires nécessaires seront facturés séparément. Les petites pièces perdues doivent être remplacées.
- 9.7. L'objet de la location est mis à disposition pendant la durée de location convenue. En cas de retard du Client dans le paiement des loyers ou d'utilisation inappropriée ou contraire aux instructions, la société TOBLER est en droit de résilier immédiatement le contrat de location et de reprendre l'objet de la location. Dans ce cas, les frais d'enlèvement sont facturés au Client. En outre le Client est tenu, en cas de résiliation anticipée du contrat de location, de payer une indemnisation. En particulier, la société TOBLER est en droit d'exiger le paiement qu'elle aurait reçu si le contrat de location avait été en vigueur pendant toute la durée de location prévue. Dans ce cas, la société TOBLER n'est pas tenue de chercher à relouer l'objet de la location pour la durée résiduelle du contrat.
- 9.8. Si aucune durée de location fixe n'a été prévue contractuellement ou si l'objet de la location est utilisé par le Client au-delà de la durée de location contractuelle initialement prévue, les deux parties sont en droit de résilier le rapport de location à tout moment moyennant un préavis de 14 jours.

10. Calculs statiques

- 10.1. Les calculs statiques ne sont pas compris dans les prix. Si le Client en fait la demande, ils sont facturés en sus.
11. Interdiction de cession et de compensation des créances
- 11.1. Le Client n'est pas autorisé à compenser les créances de la société TOBLER avec ses propres créances envers la société TOBLER, sauf si la société TOBLER a autorisé expressément la compensation par écrit.
- 11.2. La cession à des tiers des créances découlant du rapport contractuel avec la société TOBLER est interdite.

12. Exclusion de responsabilités supplémentaires

- 12.1. Toutes les prétentions du Client - à l'exclusion de celles qui sont expressément indiquées dans les présentes conditions - quel que soit le titre auquel elles sont avancées, en particulier toutes les prétentions non explicitement indiquées concernant une indemnisation, une réduction ou une résiliation du contrat, sont exclues. En aucun cas le Client n'a droit à une indemnisation des dommages qui ne concernent pas l'objet de la fourniture, tels que notamment les dommages pour interruption de la production, pertes d'utilisation, pertes de contrats, manques à gagner et autre dommages directs ou indirects.

13. Modifications et validité

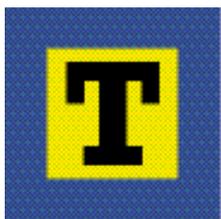
- 13.1. La société se réserve la faculté de modifier à tout moment les CGV. Celles-ci sont communiquées au Client par circulaire ou d'une autre façon appropriée et, en l'absence de contestation écrite dans un délai d'un mois, sont réputées acceptées.

14. Droits de propriété intellectuelle

- 14.1. Les croquis, dessins etc. élaborés par la société TOBLER restent sa propriété exclusive. Ils ne peuvent pas être copiés ni communiqués à des tiers sans son autorisation.
- 14.2. La reproduction d'une marchandise, même exclusivement à des fins d'usage interne, est passible de poursuites pénales.

15. Droit applicable et for

- 15.1. Tous les rapports juridiques du Client avec la société TOBLER sont régis par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions des Nations Unies en matière de droit commercial.
- 15.2. Le for exclusif en cas de litige et lieu d'exécution, ce dernier toutefois uniquement pour le Client ayant son siège à l'étranger (art. 50 al. 2 LP), est le siège de la société TOBLER à Rheineck. Toutefois, la société TOBLER est en droit d'assigner le Client par devant le tribunal compétent du siège ou du domicile de ce dernier ou par devant tout autre tribunal compétent.



Tobler[®]
Échafaudage. Coffrage.

Langenhagstraße 48-52
CH-9424 Rheineck
Tél. +41 71 886 06 06

Fax +41 71 886 06 16
info@tobler-ag.com
www.tobler-ag.com